

Montréal, le 16 novembre 2015

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>es</sup> Éric Fraser et Simon Turmel  
Affaires juridiques – Hydro-Québec  
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour  
l'année tarifaire 2016-2017  
Dossier de la Régie : R-3933-2015**

---

Chers confrères,

La Régie de l'énergie (la Régie) accuse réception de la lettre de M<sup>e</sup> Turmel requérant un délai additionnel, jusqu'au 17 novembre 2015, pour la transmission des réponses du Distributeur à la demande de renseignements no. 5 de la Régie dans le dossier mentionné en objet.

Considérant les motifs invoqués, la Régie accueille votre demande et attendra le dépôt de ces réponses **au plus tard à 12h le 17 novembre 2015**.

Veillez agréer, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml